

Association Groupe Béna

[www.groupebena.org](http://www.groupebena.org)

5, rue Bonnemain 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE  
postmaster@groupebena.org Tél. 06 37 26 40 29

Le 13 octobre 2009

## Compte rendu de l'Assemblée générale du 10 octobre 2009

L'assemblée générale de l'association a lieu à Paris en présence de 7 de ses membres (voir Bordereau de présence).

### Rapport d'activité

L'association s'est constituée le 28 juillet 2008 à Paris en présence de ses huit membres fondateurs. Elle a élu son bureau constitué de Jean-Nicolas Maisonnier (président), Bernard Carré (trésorier) et Jacques Malbrancke (secrétaire). Elle a confirmé Jean-Luc Lefebvre dans sa fonction d'animateur des réunions de travail. Elle a été déclarée le 29 juillet à la sous-préfecture de St Germain en Laye. L'annonce est parue au Journal Officiel le 16 août.

Son président et son trésorier ont examiné avec Xavier Sallantin à Béna le 21 octobre les conséquences de la dissolution de l'association Béna. Un article a été écrit par J.N. Maisonnier dans le Vent de Béna de Noël 2008. Il a généré très peu de contact avec les lecteurs.

A la fin de l'année, J.N. Maisonnier a rénové Le Site Internet créé en 2003 par Eric Lombard : nouvelle version du logiciel SPIP et modification de son « squelette ».

Le Groupe Béna s'est réuni les 21 et 22 novembre 2008 à Paris et du 18 au 20 avril 2009 à Béna.

Jean-Luc Lefebvre a entamé une thèse sur Xavier Sallantin et son œuvre. L'AG lui manifeste son soutien.

L'assemblée souhaite que ses membres n'hésitent pas à inviter les personnes qui pourraient être intéressées par les travaux du Groupe, que son bureau établissent des liens avec d'autres groupes de recherche (le lien avec le Réseau Blaise Pascal est en cours, l'Association s'est abonnée à la revue Connaitre) et qu'une page d'accueil sur le Site présente en quelques lignes les objectifs de l'association et son rapport avec la TGS.

Vote : ce rapport est adopté à l'unanimité

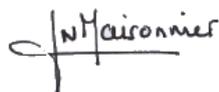
### Rapport du trésorier

En 2008, l'association a reçu 195 € de cotisation de ses membres et un don de 1000 € de la part de l'Association Béna. Ces frais ont été de 39,06 € pour sa déclaration au Journal officiel et de 17,82€ pour l'hébergement de son site Internet. Son avoir en banque s'établit donc à **1138,12€ au 31/12/2008**. 1000 € ont été placés début 2009 sur un compte rémunéré.

Le bureau propose à l'Assemblée que les membres (français) déclarent leur frais de déplacement pour se rendre aux réunions du Groupe, afin de déduire cette dépense de leur imposition sur le revenu. Elle est aussi favorable à prendre en charge une partie des dépenses de ses membres non-français.

Vote : ce rapport est adopté à l'unanimité

Le président :



Le trésorier :

